

La Couture

COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que la collecte des déchets verts aura lieu pour 2021 :

**tous les MARDIS APRÈS-MIDI
à partir de 13 h 30
du 13 avril au 16 novembre 2021**

(même les jours fériés)

Vos déchets seront
transformés en compost.

Nous vous rappelons que :

- Les végétaux ne doivent pas être mélangés à d'autres déchets.
- Vous devez mettre vos branchages en fagots.
- Si vous disposez vos déchets verts dans un sac (20 kg maximum), ne le fermez pas. Désormais, le service de collecte reprendra les sacs après les avoir vidés. Si vous souhaitez conserver vos sacs, il vous faudra mettre un récipient à proximité pour que les agents de l'Agglomération puissent y déposer les sacs vides. Ceci permettra d'éviter les envols intempestifs.
- Le volume présenté à la collecte doit être raisonnable. Attention, la collecte est limitée à un volume de 1m³ (10 sacs de 100 litres pour le gazon ou 1 m³ pour le branchage).

Service collecte : 03 21 57 08 78
ou collecte@bethunebruay.fr
www.bethunebruay.fr

ZÉRO
DÉCHET



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Je réduis mes déchets organiques

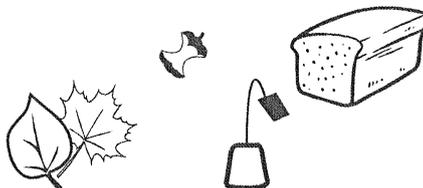
ASTUCE COMPOSTAGE

J'enrichis ma terre avec les déchets de cuisine et du jardin.
Bac composteur, tas, silo... à chacun sa solution !

Pour l'acquisition d'un composteur contactez l'Agglo au 03 21 61 50 00

DÉCHETS COMPOSTABLES

Épluchures de légumes, coquilles d'oeufs, pain rassis, restes de repas, marc de café, sachets de thé, branchages broyés, feuilles mortes...



Pour aller plus loin : Les guides composteurs bénévoles tiennent des permanences de mars à novembre sur le site de démonstration situé rue Rabat à Béthune (à côté de la déchetterie)

ASTUCE MULCHING

Une technique de tonte sans ramassage. La tondeuse mulcheuse coupe l'herbe en infimes parties qui sont redéposées sur la pelouse.

ASTUCE PAILLAGE

L'herbe de tonte sèche permet de pailler le potager ou les plantes d'agrément.

En cas de surplus, je pense « déchetterie »

- **Béthune**
Rue du Rabat (T) 03 21 57 38 54
- **Bruay-La-Buissière**
Rue de Belle Vue (T) 03 21 52 47 46
- **Calonne-Ricouart**
Rue du Champagne (T) 03 21 61 07 37
- **Haisnes-lès-La Bassée**
Route de Vermelles (T) 03 21 37 49 85
- **Houdain**
ZAL du Bois Carré (T) 03 91 80 67 95
- **Isbergues**
Rue Jean Jaurès (T) 03 21 61 54 40
- **Lillers**
Rue des Flandres (T) 03 21 54 43 11
- **Marles-les-Mines**
Rue du Centre (T) 03 21 65 06 61
- **Nœux-les-Mines**
Rue de l'Égalité (T) 03 21 66 96 63
- **Ruitz**
Zone Industrielle (T) 03 21 52 48 09
- **Saint-Venant**
rue de Saint-Floris (T) 03 21 54 00 54

Horaires : Du mardi au samedi de 9h20 à 18h - Le dimanche et jours fériés de 9h20 à 12h (fermées tous les lundis, le 25 décembre, le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai)

Service collecte : 03 21 57 08 78
ou collecte@bethunebruay.fr

www.bethunebruay.fr

ZÉRO
DÉCHET



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane